

AVENANT N° 1 AU RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURO 2020

ART. 1 - CALENDRIER

Tous les clubs affiliés à la F.F.M. peuvent prétendre organiser une épreuve de Championnat. Il convient d'en faire la demande avant le 1er octobre de l'année précédente. Les épreuves retenues pour 2020 se dérouleront aux dates suivantes :

Date / Club / Lieu

~~11-12 avril - Le Luc en Provence (83) - MC du Var~~

~~30-31 mai - Gacé (61) - MC la Gacéenne~~

12-13 septembre - Le Puy-en-Velay (43) - MC du Puy-en-Velay

03-04 octobre - Saint-Agrève (07) - MC les Razmottes

24-25 octobre - Le Luc en Provence (83) - MC du Var

2.3 Championnat Constructeurs

Art. 1 - Concept

Créer un Championnat Constructeurs sur le Championnat de France d'Enduro.

Art. 2 - Modalité d'inscription

Pour y participer, les constructeurs devront envoyer à la F.F.M. (Gwenaëlle AMARO) au plus tard 15 jours avant la 1ère épreuve le nom de la marque engagée et les noms des pilotes retenus.

Art. 3 - Choix des pilotes

Les équipes devront comprendre au minimum 2 pilotes et au maximum 4 pilotes. Elles seront composées de :

- 1 Elite et 1 Junior (équipes de 2 pilotes);

- 2 Elites et 1 Junior ou 2 Juniors et 1 Elite (équipes de 3 pilotes);

- 3 Elites et 1 Junior ou 3 Juniors et 1 Elite ou 2 Elites et 2 Juniors (équipe de 4 pilotes).

ART. 3 - CONCURRENTS

3.1 Capacité

Le nombre de concurrents admis à prendre le départ ne devra pas être supérieur à 7 par kilomètre de circuit, avec un maximum de **375 405** partants dont 5 places réservées aux partenaires à la FFM et 5 places réservées, jusqu'à 15 jours avant l'épreuve, aux clubs organisateurs.

ART. 4 - CLASSEMENT

4.1 De l'épreuve

Chaque jour, les organisateurs établiront les classements suivants pour chaque catégorie :

Championnats :

- Elite E 1

- Elite E 2

- Elite E 3

- Juniors E 1

- Juniors E 2

- Juniors E 3 (âge minimum des Juniors : 16 ans – âge maximum : moins de 23 ans au 1er janvier de l'année du Championnat)

- Nationale E 1

- Nationale E 2

- Nationale E 3

- Espoirs 125 cc 2T (moins de 20 ans au 1er janvier de l'année du Championnat)

- Féminines (Open : issu des classes E1, E2, E3)

- Constructeurs

AVENANT N° 1 AU RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURO 2020

ART.22 – CONTROLES DE PASSAGE

Des contrôles de passage seront placés également sur l'itinéraire pour vérifier si les concurrents empruntent correctement le parcours. Ils peuvent être ou non indiqués sur la feuille de route.

Ils seront signalés par des drapeaux bleus placés de part et d'autre de l'itinéraire, 200 mètres avant le poste de contrôle.

L'enregistrement des passages pourra être effectué électroniquement par la détection du transpondeur. Le numéro des motos sera parallèlement inscrit sur une feuille de cent qui servira de preuve de passage en cas de réclamation.

L'arrêt est obligatoire devant la table.

⇒ SANCTIONS

- Manquer un contrôle de passage
- Se faire pointer sans marquer l'arrêt
- Sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
- 1 minute

ART.23 – CARTONS DE CONTROLES DE CH

Pour assurer le déroulement de la partie régularité de l'épreuve et permettre d'établir par la suite des classements, **au pilote de connaître son heure de pointage au CH**, un carton unique est prévu.

Ce carton type F.F.M. doit être remis aux pilotes à l'entrée du parc fermé.

ATTENTION

Il incombe aux pilotes de le faire viser à tous les Contrôles **Horaires** et de le remettre à celui de l'arrivée en s'assurant que ~~chaque timbrage est bien imprimé (contrôles horaires)~~ **chaque heure de passage aux CH est bien inscrite sur ce carton** ~~ou que chaque poinçon est bien découpé (contrôles de passage).~~

⇒ SANCTIONS

- Modifier ou ajouter un pointage
- Ne pas être pointé à un CH
- Sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
- Sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification

/...

Paris, le 22 juin 2020